

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collective)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-000736-153

Date: Le 17 juin 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DAVID R. COLLIER, J.C.S.

TRANSPORT TFI 6, S.E.C.

Demanderesse
c.

ESPAR INC.

et

ESPAR CLIMATE CONTROL SYSTEMS

et

**EBERSPAECHER CLIMATE CONTROL SYSTEMS INTERNATIONAL BETEILIGUNGS-
GMBH**

et

EBERSPAECHER CLIMATE CONTROL SYSTEMS GMBH & CO. KG

et

EBERSPAECHER GRUPPE GMBH & CO. KG

et

ESPAR PRODUCTS INC.

et

WEBASTO SE

et

WEBASTO THERMO & COMFORT SE

et

WEBASTO THERMO & COMFORT NORTH AMERICA, INC.

Défenderesses

JUGEMENT
(Entente de confidentialité)

- [1] **CONSIDÉRANT** l'action collective autorisée en l'instance
- [2] **CONSIDÉRANT** le désir des parties de préserver la confidentialité d'information et de documents échangés pendant l'instance;
- [3] **CONSIDÉRANT** le *Confidentiality Agreement* conclu entre les parties, par l'entremise de leurs procureurs respectifs, en date du 1^{er} juin 2020;
- [4] **CONSIDÉRANT** les termes et modalités du *Confidentiality Agreement* et les mécanismes de production de documents et des mécanismes de contrôle de la confidentialité qu'il contient;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [5] **PREND** acte du *Confidentiality Agreement* conclu entre les parties, par l'entremise de leurs procureurs respectifs, en date du 1^{er} juin 2020 et **ORDONNE** aux parties et à leurs procureurs respectifs de s'y conformer;
- [6] **SANS FRAIS.**



L'HONORABLE DAVID R. COLLIER, J.C.S.

Me Maxime Nasr
Me Jean-Philippe Lincourt
Me Emilie Kokmanian
BELLEAU LAPOINTE, s.e.n.c.r.l.
Avocats de la demanderesse

Me Vincent de l'Étoile
Me Lana Rackovic
LANGLOIS AVOCATS, s.e.n.c.r.l.
Avocats des défenderesses Webasto

Me Éric Vallières
Me Yassin Gagnon-Djalo
McMILLAN, s.e.n.c.r.l.
Avocats des défenderesses Espar